

DANS CE CADRE

Académie :	Session :	
Examen ou concours :	Série* :	
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
Épreuve/sous-épreuve :		
NOM		
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>		
Prénoms :	n° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE	Examen :	Série* :
	Spécialité/option :	
	Repère de l'épreuve :	
	Épreuve/sous-épreuve :	
	<u>Note / 20</u>	Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen)
<input type="text"/>		
Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.		

NOTE AUX CANDIDATS

MATÉRIEL AUTORISÉ

⇒ Plan comptable hôtelier.

⇒ Calculatrice autonome sans imprimante : *toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.*

⇒ Convertisseur non électronique ou convertisseur assorti de fonctions de calcul identiques à celles des calculatrices dont l'emploi est autorisé.

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE EP3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière

	BEP	Points
1 ^{ère} partie : les opérations commerciales	14	
2 ^{ème} partie : droit social	12	
3 ^{ème} partie : consommation individuelle	14	
TOTAL	40	
NOTE	20	

Remarque : les documents sont à rendre.

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 1/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Fiche d'identité de l'entreprise

Hôtel Restaurant LA MARMITE

15 rue de la Dordonne
62630 MARESVILLE

☎ 03.21.86.78.71 ◀ 03.21.86.78.00

🌐 www.lamarmite.com

Structure de l'entreprise

Gérante : Huguette DACQUIN

Création le 09 juillet 1945

Forme juridique : EURL

Capital : 18 000 €

Effectif : 6 salariés

RCS : Boulogne B 834 682 043

SIREN : 834 682 043

NAF : 551 A

Hôtel * de 12 chambres
Restaurant de 35 couverts midi et soir

Vous devez traiter les parties suivantes :

- 1^{ère} partie : les opérations commerciales
- 2^{ème} partie : droit social
- 3^{ème} partie : consommation individuelle

REMARQUE : les trois parties sont indépendantes.

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 2/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous effectuez votre période de stage à l'hôtel restaurant la Marmite. Vous êtes sous la responsabilité de la gérante Mme DACQUIN.

1^{ère} partie : LES OPÉRATIONS COMMERCIALES

Madame Dacquin vous demande de passer commande.

Pour réaliser la tâche, elle vous fournit plusieurs supports :

- La fiche fournisseur (**annexe 1**) ;
- Le tarif hors taxe (**annexe2**) ;
- L'état des stocks et les quantités à commander(**annexe 3**).

TRAVAIL À FAIRE :

- À partir des 3 annexes et de vos connaissances, compléter le bon de commande n°145 au 15 juin 2006 (**document 1**)

2^{ème} partie : DROIT SOCIAL

Mme DACQUIN souhaite embaucher un nouveau salarié. Elle vous demande d'étudier les possibilités qu'offrent certaines réformes du code du travail. Pour vous y aider, elle vous propose à la lecture un article de la VOIX DU NORD (**annexe 4**).

TRAVAIL À FAIRE :

- À partir de l'annexe 4 et de vos connaissances, répondre par écrit aux questions de Mme DACQUIN (**document 2**)

3^{ème} partie : BUDGET FAMILIAL

Un des cuisiniers du restaurant, M. JULLIAN, est actuellement locataire d'un appartement. Il désire acheter une maison. Il a commencé à réaliser un budget prévisionnel à partir de ses dépenses et de ses revenus (**document 3**).

Il vous demande de le compléter en **ajoutant** les revenus et dépenses oubliés et en **calculant** les totaux.

Il a oublié : loyer annuel (7 200 euros) ; aide personnalisée au logement (2 400 euros par an) ; impôts annuels (2 900 euros), allocations familiales (1 368 euros par an).

TRAVAIL À FAIRE :

- À partir du document 3 et de la mise en situation, calculer et répondre aux questions (**document 3**).

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 3/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1 : Fiche fournisseur.

Fiche fournisseur	
0123	
Dénomination sociale : FRANCEBOISSONS	
Adresse : 143 rue boucher de Perthes 80100 ABBEVILLE	
☎	0322254141
☎	0322254142
🌐	www.franceboissons.com
Livraison : 2 jours par route	
Paiement : par traite à 30 jours fin de mois	

ANNEXE 2 : Tarif HT.

FRANCE BOISSONS		TARIF HT	
143 rue Boucher de Perthes 80100 ABBEVILLE			
Code	Libellé	Unité	Prix unitaire
2214	Perrier 20 cl	1 bouteille	0,40 €
2215	Perrier 33 cl	1 bouteille	0,66 €
2216	Perrier 1 L	Pack de 6	6,40 €
3001	Coca-cola 20 cl	1 bouteille	0,54 €
3002	Coca-cola 33 cl	1 bouteille	0,90 €
3003	Coca-cola 1,5 L	Pack de 6	7,00 €
3101	Coca-cola light 33 cl	1 bouteille	1,15 €
3102	Coca-cola light 1,5 L	Pack de 6	8,00 €
4001	Orangina 20 cl	1 bouteille	0,58 €
4002	Orangina 33 cl	1 bouteille	0,95 €
4003	Orangina 1,5 L	Pack de 6	9,00 €
4101	Orangina light 33 cl	1 bouteille	1,02 €
4102	Orangina light 1,5 L	Pack de 6	9,80 €
5001	Schweppes 20 cl	1 bouteille	0,60 €
5002	Schweppes 33 cl	1 bouteille	0,99 €
5003	Schweppes 1,5 L	Pack de 6	10,50 €

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 4/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 3 : État des stocks au 15 juin 2006 en nombre de bouteilles.

ÉTAT DES STOCKS 15/06/2006			Boissons non alcoolisées		
Code	Désignation	Stock mini	Stock maxi	Stock réel	Quantité à commander
2214	Bouteille Perrier 20 cl	6	50	27	0
2215	Bouteille Perrier 33 cl	10	60	4	56
2216	Bouteille Perrier 1 L	6	30	17	0
3001	Bouteille Coca-cola 20 cl	15	100	76	0
3002	Bouteille Coca-cola 33 cl	20	150	12	138
3003	Bouteille Coca-cola 1,5 L	12	60	44	0
3101	Bouteille Coca-cola light 33 cl	10	80	78	0
3102	Bouteille Coca-cola light 1,5 L	6	30	25	0
4001	Bouteille Orangina 20 cl	15	100	33	0
4002	Bouteille Orangina 33 cl	20	150	55	0
4003	Bouteille Orangina 1,5 L	6	36	0	36
4101	Bouteille Orangina light 33 cl	10	60	29	0
4102	Bouteille Orangina light 1,5 L	6	30	11	0
5001	Bouteille Schweppes 20 cl	4	20	12	0
5002	Bouteille Schweppes 33 cl	4	25	22	0
5003	Bouteille Schweppes 1,5 L	6	18	2	16

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 5/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 4 : Article de la Voix du Nord

Contrat de travail « nouvelles embauches »

Par une loi du 26 juillet 2005, le Parlement a habilité le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'urgence pour l'emploi. C'est ainsi qu'une ordonnance du 2 août 2005 a été publiée au Journal Officiel pour définir les conditions de conclusion d'un nouveau type de contrat de travail dénommé contrat « nouvelles embauches ».

L'objectif du Gouvernement est d'inciter les entreprises employant vingt salariés au plus, seules bénéficiaires de cette nouvelle réglementation, à embaucher en ayant l'assurance de pouvoir rompre sans procédure, ni motif le contrat pendant une période de deux ans.

La période déterminée de deux ans peut s'analyser comme une période d'essai allongée durant laquelle le contrat de travail qui est un contrat à durée indéterminée peut être rompu sans que l'employeur soit tenu de mettre en place une procédure ni d'invoquer dans la lettre de rupture un motif. L'employeur est en contrepartie tenu de respecter, sauf faute grave ou lourde, un délai de préavis et de verser une indemnité de rupture de 8% des salaires bruts perçus.

Le salarié peut également rompre le contrat du jour au lendemain, sans préavis.[...]

Tous les emplois sont concernés à l'exception des emplois saisonniers.

Le contrat de travail est obligatoirement écrit sinon il serait nécessairement conclu pour une durée indéterminée dès le départ de l'emploi. [...]

LA VOIX DU NORD

- BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 6/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENTS À RENDRE

DOCUMENT 1 : Bon de commande.

Hôtel restaurant La Marmite
15 Rue de la Dordonne
62630 MARESVILLE
EURL AU CAPITAL DE 18000 €
RCS Boulogne B 834682043

Maresville, le

Bon de commande n°

Transport	Délai de livraison	Mode de paiement	Délai de paiement

Code	Désignation	Unité	Quantité	PU HT

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 7/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 2 : Droit social

1) Mme DACQUIN souhaite embaucher un nouveau salarié à partir du 1^{er} septembre 2006. Peut-elle bénéficier du contrat « nouvelles embauches » ? Justifiez votre réponse.

.....
.....

2) Quelle est la caractéristique principale de ce contrat « nouvelles embauches » ?

.....
.....

3) Quel est l'objectif recherché par le gouvernement avec ce nouveau contrat de travail ?

.....
.....

4) Le contrat de travail « nouvelles embauches » doit-il être écrit ? Pourquoi ?

.....
.....

5) Pendant l'intense période estivale Mme DACQUIN peut-elle avoir recours pendant deux mois au contrat « nouvelles embauches » ? Justifiez votre réponse.

.....
.....

6) À quelle autre forme de contrat de travail peut-elle avoir recours pour une période estivale ?

.....

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 8/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 3 : Budget annuel de la famille JULLIAN

1) complétez les rubriques oubliées et calculez les totaux

Dépenses	Montant	Revenus	Montant
• Alimentation	5 700	• Salaire Mme JULLIAN	12 000
• Habillement	1 800	• Salaire M. Jullian	16 920
• Transport	4 900		
• Santé	450		
• EDF	1 800		
• Téléphone	380		
• Équipement logement	1 400		
• Loisirs	3 800		
TOTAL		TOTAL	

2) Citez trois exemples de dépenses regroupés dans le poste « transport » du budget ?

.....

.....

3) Calculez le solde annuel en présentant votre calcul :

.....

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 9/10

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

4) En déduire le solde mensuel. Présentez votre calcul :

.....

5) Sachant que le remboursement de la maison augmenterait leurs dépenses de 250 € par mois, déterminez si cette famille peut acheter cette maison. Justifiez votre réponse.

.....
.....

6) Quelles sont les deux solutions pour que la famille JULLIAN augmente le solde de son budget ?

.....
.....

BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE			
SUJET	EP 3 : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.	Durée : 1 heure	
SESSION 2006		Coef : 2	Page 10/10